

SECONDE ÉPOQUE

(Elle renferme 427 ans)

Depuis le déluge, l'an 2348 avant Jésus-Christ, jusqu'à la vocation d'Abraham, l'an 1921 avant Jésus-Christ.

D. Que fit Noé après le déluge ?

R. Il offrit un sacrifice à Dieu, en reconnaissance de ce qu'il l'avait préservé de la destruction générale du genre humain. Dieu agréa ce sacrifice ; il bénit Noé et ses enfants, lui promit que la terre ne serait plus inondée par le déluge et lui donna l'arc-en-ciel pour gage et pour signe de sa promesse.

D. Quelle fut la conduite des enfants de Noé envers leur père ?

R. Des trois enfants de Noé, Sem, Cham et Japhet, ils s'en trouva un qui, ayant mérité la malédiction de son père, s'attira aussi celle de Dieu. Noé, qui avait planté la vigne, ayant bu du vin dont il ne connaissait pas la force, tomba dans une ivresse involontaire et s'endormit. Cham, qui l'aperçut, se permit de faire des railleries sur l'état où il le voyait ; Sem et Japhet furent plus respectueux, ils le couvrirent d'un manteau. A son réveil, Noé, apprenant ce qui s'était passé, maudit Cham, non pas dans sa personne, sans doute par respect pour la bénédiction que Dieu lui avait donnée, mais dans la personne de Chanaan, son fils, soit que Chanaan fût le plus méchant des enfants de Cham, soit qu'il eût participé au crime que son père venait de commettre. Quoiqu'il en soit les effets de la malédiction paternelle s'étendirent sur la postérité de Chanaan, qui fut dans la suite ou exterminée, ou réduite à l'esclavage par les descendants de Sem et de Japhet.

D. Quelle entreprise formèrent les descendants de Noé, avant de se disperser dans les différentes parties de la terre ?

R. Ils s'étaient d'abord fixés dans les plaines de la Mésopotamie. Mais, s'étant multipliés au point de ne pou-